

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 24 NOVEMBRE 2023

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (6)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Rémi BAUDOT (arrivée à 20h10), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Dominique BRET (Secrétaire générale), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier adjoint), Nelly DEVILLE.

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Membre absent (1)

Pierrick MERINO (Secrétaire-Adjoint, pouvoir à Nelly DEVILLE)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en présentiel ; Début de la réunion à 20h.

1. Approbation définitive du CR du BD du 17 octobre 2023

Le compte-rendu du Bureau directeur du 17 octobre 2023 est définitivement approuvé à l'unanimité des présents.

2. Salon des Sports

Le Président remercie Joël LE COZ et Dominique BRET pour leur présence lors de ce salon qui s'est tenu, les 21, 22 et 23 novembre 2023, en parallèle au Salon des Maires, ainsi que Thibaut PROCUREUR, chargé de communication de la fédération, et Ombeline LAGIE, alternante de la Ligue Ile-de-France. Le concept des Espaces Loisir Orientation continue de recevoir un accueil positif, de plus en plus de personnes étant déjà informées. Les contacts recueillis seront transmis prochainement aux membres associés et aux ligues ayant signé une convention avec AURA. Les animations proposées (créneau le mercredi sur l'espace dédié et parcours dans l'enceinte du parc des Expositions) n'ont pas attiré le monde espéré.

3. Office National des Forêts

Le Président fait un compte-rendu de la réunion du 16 novembre 2023 avec M. PEIFFER, chargé de mission à l'ONF, confirmant les propos échangés lors de la réunion du comité stratégique Outdoor Vision quelques jours auparavant.

M. PEIFFER a confirmé que les problèmes rencontrés étaient liés à la pratique scolaire et non à celle fédérale. Lors de la discussion sereine et bienveillante, un retour sur l'historique des relations entre la FFCO et l'ONF ainsi que sur le contexte, notamment la mission de service public de la FFCO et la convention cadre CNOSF-ONF prévue dans le Code du Sport, ont permis de faire émerger les points de tension – les frais de dossiers – et des points de convergence – la reconnaissance de la hiérarchie des conventions, les frais liés à des missions spécifiques avec visite du terrain avec l'organisation, la possibilité de déposer par agence un dossier pour toutes les demandes de l'année –.

La Fédération est en attente du compte-rendu. Une prochaine réunion est prévue en janvier 2024.

M. PEIFFER a demandé que la Fédération désigne un représentant pour participer au groupe de travail avec la FF de Cyclisme, de Vélo et de Triathlon sur le vélo en forêt avec comme mission de clarifier les chemins utilisables.

Le Président y participera, assisté pour la partie technique d'André HERMET, personne désignée par la sous-commission CO à VTT.

Le Président a participé à la réunion de la commission des Sports de Pleine Nature du CNOSF, le jeudi 23 novembre 2023. La demande de mobilisation du ministère des Sports, faite lors de la réunion précédente de cette commission, n'ayant pas abouti, le Président a insisté pour que le CNOSF soit représenté lors de la réunion de décembre avec l'ONF. Brigitte SOULARY, présidente de la FF de Randonnée et vice-présidente de la commission des sports de nature, a été désignée.



4. Finances

Après présentation par Rémi BAUDOT, les propositions de placement de l'argent de la fédération à la Banque Postale en SICAV Monétaires sont validées.

Le Bureau directeur ratifie les propositions :

- d'une prime individuelle,
- d'une prime de partage de la valeur à tous les salariés présents au 31 décembre 2023 et ayant au moins 3 mois d'ancienneté au prorata de leur temps de travail,
- des indemnités aux membres de la Direction Technique Nationale,
- de gratuité de la part fédérale de la licence des 6 bénévoles engagées dans l'aide régulière au fonctionnement des groupes haut niveau.

Les échanges autour du remboursement des indemnités kilométriques montrent la nécessité de réécrire le règlement financier pour plus de clarté et pour prendre en compte le changement du barème kilométrique pour les dons ouvrant droit à réduction d'impôt.

5. Haut Niveau

Le Bureau directeur valide l'augmentation des montants forfaitaires des prestations des intervenants (prestation médicale passant de 210 à 220€ ; prestation technicien CO passant de 180 à 200€ par jour) ; des frais de participation aux entraînements DTN (de 7 à 8€ pour les coureurs HN, de 10 à 12€ pour les autres) ; du taux de remboursement en cas d'absence de justificatif (0,15€ du kilomètre).

Marie-Violaine PALCAU informe le Bureau directeur de l'ajout, dans le règlement Haut Niveau partie générale, et non plus dans la seule annexe n°7, d'une partie relative au dopage.

6. Règlement des Compétitions

Nelly DEVILLE présente les modifications du Règlement des Compétitions pour 2024, certaines déjà validées par le Comité directeur :

- En CO pédestre
 - . précision de certaines formulations, mise en concordance avec d'autres documents,
 - . quotas sportifs : passage de 1 pour 50 à 1 pour 40 en LD et MD, de 1 pour 100 à 1 pour 80 en Sprint, de 2 à 3 comme nombre maximal supplémentaire par catégorie,
 - . conservation pendant 2 années de leur qualification aux championnats de France pour les femmes enceintes, cette possibilité s'arrêtant lors de la participation à un championnat,
 - . quotas administratifs : passage de 5 (organisateurs, coureurs n'ayant pas participé au championnat qualificatif) plus 2 pour les experts au maximum à 5 (organisateurs, coureurs, experts) plus 1 place par tranche ouverte de 400 licenciés,
 - . scission de la catégorie 60 et plus en sprint en catégories HD 60-65, HD 70-75, HD 80 et plus tout en conservant le même circuit pour les 3 catégories,
 - . nouveaux tableaux pour les championnats de France LD, MD et Nuit avec la suppression des circuits bis, la même lettre de circuit pour une catégorie quel que soit le format de course,
 - . parité hommes/femmes en Nationale 1 et 2 du CFC, inversion des temps des coureurs 1-2 et 7-8, premier et dernier coureurs de sexe défini avec inversion entre N1 et N2 et changement années paires et impaires,
 - . mise à jour de l'annexe 1 (proposition de regroupement des catégories pour les championnats de Ligue).
- En CO à VTT
 - . précisions sur les circuits VAE,
 - . précisions sur la Mass Start par rapport aux circuits avec système de combinaisons,
 - . obligation d'utiliser des boîtiers SI permettant le pointage à distance.
- En CO à Ski pour Sprint, MD, LD, Mass Start, Relais de catégories
 - . précisions des échelles et intervalles de départ,
 - . modification des tableaux avec augmentation du nombre de circuits et dédoublement des cases niveau technique, niveau technique et physique.



7. Points divers

- Le Bureau directeur valide
 - le renouvellement de l'aide à l'Ukraine : gratuité des licences pour les Ukrainiens réfugiés, aide financière à la fédération ukrainienne de Course d'Orientation comme l'an passé soit 1700€,
 - Le remboursement des frais d'hébergement des RDE 2023 à 75 %, soit 7648€.
- Le Président informe le Bureau de la sollicitation de la Fédération Nationale des Chasseurs pour leur opération « J'aime la forêt propre » les 15, 16 et 17 mars 2024. Il propose que les comités départementaux se rapprochent des associations de chasseurs et qu'il y ait un ramassage des déchets sur les courses programmées lors de ces journées.
- Le Président fait part du renouvellement de la convention de partenariat avec Swiss Orienteering pour la période 2023-2028 avec mise à jour à la suite des modifications de réglementation.
- Le Président fait part du courrier reçu de la part de Laurent DECHAVANNE reprochant à la Fédération le fait d'avoir débaucher son agent de développement, lui reprochant l'absence de dialogue et d'information sur la question de la professionnalisation et proposant une rencontre sur ce sujet. Une réponse lui sera faite rappelant les informations communiquées dans les différents comptes-rendus de bureau directeur ou de comité directeur sur la question de la professionnalisation et acceptant le principe d'une rencontre.

Fin de la réunion à 22h10.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

